

Retour **le train de papi coco** : <https://letraindepapicoco.ovh/index.php/>

Retour **bonus** : <https://letraindepapicoco.ovh/index.php/bonus/>

Retour **divers bonus** : <https://letraindepapicoco.ovh/index.php/bonus/#div>

Retour **historiette** : <https://letraindepapicoco.ovh/index.php/bonus/#hite>

► préambule

J'attribue le nom de ce lorry à la contraction des mots *histoire* et *devinette*, plutôt qu'à la vraie définition du dictionnaire, car il s'agit bien d'une petite comédie rigolote en 3 actes qui se termine en énigme. Lorsqu'on me l'avait posée j'étais probablement au collège, et j'avais « donné ma langue au chat ». Elle me paraît tout de même accessible aux petits et aux grands, à condition de bien se plonger dans l'ambiance de l'histoire, d'être un peu imaginatif et d'avoir quelques notions de calcul.

J'ai nommé cette historiette « **les chevaux de Monsieur Gaston** » et je la présente avec un certain arrangement romanesque personnel dont je peux dire qu'il m'a été inspiré par des œuvres littéraires comme « Les lettres de mon moulin » d'Alphonse Daudet ou « L'eau des collines » de Marcel Pagnol, mais toute ressemblance avec des situations et des personnages de fiction, existant ou ayant réellement existé n'est que pure coïncidence. J'ai donc situé le contexte historique et géographique de l'histoire à la fin du XIX^{ème} siècle, dans le Sud de la France, et plus précisément en Camargue.

Le premier acte (plutôt tristounet), présente les éléments qui vont servir à la devinette décrite dans le deuxième (plus jovial et animé), le troisième étant l'épilogue avec la solution. Pour une bonne compréhension, il convient d'avoir bien assimilé les notions relatives au nombre 8, comme sa **moitié** (4), son **quart** (2) et son **huitième** (1) ; donnant, par exemple, le calcul suivant :

une moitié (4) + un quart (2) + deux fois un huitième (1 + 1) = la totalité (8)

Pour le contexte historique et géographique, j'ai choisi la région de la Camargue car elle contient tous les ingrédients adaptés à l'ambiance de l'histoire que je vais raconter. Elle m'avait été racontée dans une version faisant appel à un autre animal et à une autre région. J'ai préféré la transposer en l'adaptant avec, comme animal, le cheval et, comme région, la Camargue. Outre le fait que j'y ai des références familiales, cette région (classée comme Parc Naturel Régional de Camargue) possède un riche environnement touristique, culturel et naturel (flore et faune), et j'ajouterais même à cela (selon mon intérêt personnel), un certain patrimoine d'archéologie ferroviaire (bien qu'il n'en reste quasiment plus rien de visible aujourd'hui).

Avant de se jeter dans la mer Méditerranée, le fleuve Rhône se sépare au niveau de la ville d'Arles en deux bras formant une embouchure en delta, délimitant la Camargue :



Les chevaux de race Camargue y sont présents à l'état sauvage depuis l'antiquité. Ils sont rustiques et robustes, caractérisés par une relative petite taille et une robe grise ou blanche. Ils sont bien adaptés à leur environnement constitué de marécages avec une végétation dominée par la salicorne. Ils sont domestiqués par les gardians qui les utilisent dans les manades de taureaux et pour les promenades à cheval. Ces ballades, très prisées par les touristes adeptes de l'équitation, leurs permettent de découvrir, sans fatigue et en toute sécurité, la Camargue avec ses flamands roses et ses taureaux.

Située à l'ouest du département des Bouches du Rhône et de la région Provence Alpes Côte d'Azur, la ville des Saintes Maries-de-la-Mer est la principale de Camargue. Elle est surtout connue comme station balnéaire, mais aussi pour ses cabanes typiques à toit de roseaux, ses traditions taurines et le pèlerinage annuel européen des gens du voyage. Il se forme alors de gros embouteillages sur l'unique route venant d'Arles et les automobilistes ont ainsi tout le loisir d'admirer le clocher de l'église (type château fort) qui se voit de loin, mais aussi de méditer sur la ligne de chemin de fer parallèle de la route qui a existé de 1892 à 1953 et qui rendrait certainement service aujourd'hui...

Je précise que l'histoire se déroule juste avant la mise en service du train entre Arles et Les Saintes Maries-de-la-Mer et avant le développement de l'automobile, mais après l'invention du télégraphe (ancêtre du téléphone) et je suppose qu'à cette époque, des lignes avaient déjà été tirées entre les deux villes. Je précise aussi que ce récit peut contenir des anachronismes involontaires ou non.

Bonne lecture et bonne réflexion pour la devinette posée à la fin du 2^{ème} acte !

► les chevaux de Monsieur Gaston

1^{er} acte - Galopin

Monsieur **Gaston** habite dans un ranch juste à l'entrée de la ville des Saintes Maries-de-la-Mer et son grand mas ne passe pas inaperçu auprès des touristes qui arrivent d'Arles. Pour l'accès à la cour, au lieu d'un simple portail se trouve un grand porche en bois enjambant le chemin et portant au sommet une grande pancarte sur laquelle est inscrit, entre deux fers à cheval, « **RANCH GASTON - promenades à cheval** ». Le touriste pourrait se croire au Far West.

Au fond de la cour, la porte de la grande bâtisse réservée aux touristes est typique d'un saloon pour cowboys. Son portillon à deux battants libres donne accès à la salle d'accueil. A l'intérieur, il y a évidemment un bar, où les touristes peuvent se désaltérer en attendant leur tour de promenade, mais aussi la boutique avec tous les souvenirs classiques comme des chevaux en peluche, des chapeaux de cowboy, des cartes postales, de beaux livres de photos d'animaux... A côté de l'entrée de l'accueil se trouvent la porte cochère de l'écurie ainsi que plusieurs barres en bois sur lesquelles les cavaliers peuvent attacher leurs chevaux au retour des balades.

Hélas, tout cela est maintenant bien trop calme et silencieux. L'animation engendrée par les nombreux cavaliers et chevaux avec leurs bruits de sabots et d'hennissements a disparu. L'accueil est vide et, surtout, l'entrée du ranch est barrée par une banderole sur laquelle est écrit simplement « **fermé** ». Il faut tendre l'oreille pour entendre quelques bruissements venant de derrière le ranch où se trouve un petits enclos dans lequel **huit** chevaux broutent sans appétit et semblent s'ennuyer.

Monsieur Gaston possède des chevaux de race Camargue depuis longtemps mais il est désormais seul pour s'occuper du ranch depuis que sa chère épouse Pascaline a été emportée par la maladie. Cela fait quelques temps qu'il marche avec une canne et qu'il n'arrive plus à monter tout seul sur son cheval. Il a donc dû se résoudre à se séparer d'une grande partie de ses chevaux et arrêter de s'occuper des promenades à cheval pour touristes. Jusqu'à présent, il arrivait tout de même à faire face aux tâches essentielles avec un peu d'aide de ses enfants et de son voisin, **le maire**.

Comme chaque matin, après s'être réveillé, Monsieur Gaston parcourt d'abord les murs du saloon ornés de tableaux et de photos de chevaux. Il s'arrête toujours longuement sur une très vieille photo représentant son père avec les premiers chevaux sauvages qu'il avait réussi à apprivoiser et qui lui avaient permis de créer le ranch. Ensuite, le premier geste que fait Monsieur Gaston, c'est d'ouvrir les volets de la fenêtre qui donne sur l'arrière du ranch où se trouve l'enclos. Il reste là quelques instants à admirer les chevaux qui lui restent. Tous ses chevaux, il les a vu naître, il sait parfaitement les reconnaître et il a donné un nom à chacun. Il échange toujours un long regard avec Galopin.

Galopin est le cheval personnel de Monsieur Gaston. C'est un bel étalon d'un blanc immaculé qui a fière allure. Il le montait à chaque promenade pour guider les touristes. Galopin est à la fois le plus intelligent du troupeau et le chef de la harde. Il est aussi le plus espiègle et il fallait bien toute la verve de Monsieur Gaston pour le diriger correctement. Dans cette harde, la jument préférée de Galopin est Sixtine. Elle est plus docile que Galopin et se laisse volontiers caresser par Monsieur Gaston.

Monsieur Gaston ne sait pas trop pourquoi, mais il a l'impression que ce jour ne sera pas comme tous les autres. Il sait qu'il va devoir prendre une décision importante et trouver une réponse à la question : « Que vont devenir mes chevaux lorsque j'irais rejoindre Pascaline ? ». Alors, il pense à ses quatre enfants. Seule sa fille, Marie, habite toujours aux Saintes Maries-de-la-Mer. Ses trois fils, Jean, Paul et Henri, sont partis s'installer ailleurs là où ils ont pu trouver du travail.

Marie est la plus instruite et la plus raisonnable. C'est aussi celle qu'il voit le plus souvent, non seulement parce qu'elle est vétérinaire et que de temps en temps il fait appel à elle quand un cheval est malade, mais aussi parce qu'elle habite tout près et qu'elle vient tous les jours pour l'aider. Elle l'aide à faire le ménage dans la maison, faire ses courses dans les magasins et s'occuper de la paperasse car il n'y voit plus très bien et il est peu perdu dans les procédures administratives qu'il trouve de plus en plus compliquées.

Jean ne vient que de temps en temps à la maison. Il est technicien à la Compagnie du Chemin de Fer de Camargue. Mais le chantier de la ligne Arles / Les Saintes Maries-de-la-Mer est presque terminé et maintenant il s'occupe du projet de prolongement de la ligne entre Arles et Nîmes et il a déménagé à Nîmes. Il vient donc de moins en moins souvent, mais quand il vient, il fait quelques petits travaux comme nettoyer l'écurie ou réparer les selles et les harnais.

Paul et **Henri** habitent loin et sont très éloignés des préoccupations de leur père, l'un est boulanger près de Lyon et l'autre travaille dans des bureaux près de Paris. Monsieur Gaston ne les voit qu'une fois où deux dans l'année. De plus, il croit savoir que Paul a des gros problèmes dans la gestion de sa boulangerie.

C'est alors que Monsieur Gaston décide d'écrire un testament. Ainsi, lorsqu'il ne sera plus là, chacun de ses enfants recevra un héritage qui sera en rapport avec les services rendus, et cela, tout en préservant l'avenir et le bien-être de ses chevaux. D'abord, il sort une dernière fois pour voir ses chevaux. Il rentre dans l'enclos, s'approche de tous les chevaux pour les caresser un à un et pour s'assurer que tous vont bien et qu'aucune jument n'attend un heureux événement. Comme d'habitude, Galopin répond à sa caresse par un simulacre de ruade en grattant la terre avec ses sabots et tous les autres chevaux font des hochements de tête de contentement. Ne remarquant rien de particulier, il retourne dans sa maison, s'installe au milieu du saloon, prend une feuille de papier avec l'en-tête qu'il avait lui-même dessiné « RANCH GASTON - promenades à cheval », se saisit de sa plume d'oie et vérifie qu'il y a bien de l'encre dans son encrier. Il commence à écrire : « *Ceci est mon testament...* ».

Mais cette tâche s'avère beaucoup plus difficile que ce qu'il croyait. Il est obligé de rédiger plusieurs brouillons avant de trouver le bon texte qui, à ses yeux, satisfera ses quatre enfants. Il glisse la feuille dans une enveloppe. Il la ferme soigneusement et il écrit dessus l'adresse et le numéro de télégraphe de ses enfants.

Comme il n'y a pas encore de notaire aux Saintes Maries-de-la-Mer, il va déposer l'enveloppe chez le maire de la ville. Monsieur Gaston connaît bien le maire, il est un peu plus jeune que lui, ils sont allés à l'école ensemble, c'est son voisin, il habite juste de l'autre côté de la route. Donc Il sort de chez lui, il enjambe les rails qui viennent juste d'être posés devant son porche. Il traverse la route et frappe à la porte de la maison du maire. Le maire est très convivial avec tous les saintois. Contrairement à Monsieur Gaston qui reste très protocolaire et qui le vouvoie toujours, le maire le tutoie et, comme il aime plaisanter avec lui, il se permet même de l'appeler Gastounet.

- **Gaston** - Bonjour Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir m'excuser pour ce dérangement, mais j'ai un petit service à vous demander.
- **Le maire** - Oh, bonjour Gastounet, mais tu sais bien que tu ne me déranges jamais. Que se passe-t-il cette fois, est-ce encore ton pot de confiture de figue que tu n'arrives pas à ouvrir ?
- **Gaston** - Non Monsieur le Maire, cette fois c'est plus sérieux ; je suis venu vous remettre mon testament, au cas où il m'arrive un jour quelque chose.

- **Le maire** - Dis donc Gastounet, je te trouve bien pessimiste ce matin pour penser à ce genre de chose ; pour ton âge, tu es encore en pleine forme et tu ne dois pas perdre l'espoir qu'un jour tu puisses remonter sur Galopin et ouvrir à nouveau ton ranch.
- **Gaston** - Monsieur le maire, vous êtes bien gentil de me dire cela mais, même en supposant que vous ayez raison, je ne suis pas éternel et, le moment venu, je veux être sûr que mes chevaux seront entre de bonnes mains et seront bien soignés.
- **Le maire** - Bon, tu as quand même raison, Gastounet, et tu peux compter sur moi pour accomplir cette mission et, comme la loi m'y oblige, je m'engage à garder le secret et faire respecter, mot à mot, tes directives qu'on découvrira lorsqu'on ouvrira ton testament en présence de tes enfants.
- **Gaston** - Merci Monsieur le Maire, je pars rassuré car je sais que vous êtes un homme honnête qui respecte sa parole.

Après les traditionnels échanges de politesses, Monsieur Gaston retrace la route pour rentrer chez lui. A peine a-t-il franchi le porche qu'il entend de forts hennissements inhabituels et répétitifs qui semblent provenir de l'enclos des chevaux. Il reconnaît tout de suite que c'est ceux de Sixtine. Il pense qu'il doit y avoir un grand danger. Il se précipite derrière la maison. Dès qu'il arrive devant l'entrée de l'enclos, il comprend vite ce qu'il se passe.

Tout à l'heure, en quittant l'enclos, perturbé par ses pensées mélancoliques, il a mal refermé le portail de l'enclos et ce polisson de Galopin en a profité pour sortir, pensant sûrement aller se dégourdir les jambes dans les marais. Cette brave Sixtine, qui avait bien compris la situation, a eu la bonne idée d'hennir pour alerter Monsieur Gaston. Voyant Galopin s'éloigner, il part à sa poursuite en lâchant sa canne. Hélas ses jambes et son cœur âgés ne peuvent pas suivre le rythme et il comprend en une fraction de seconde que pour lui, il est l'heure de rejoindre Pascaline.

Galopin, ne se doutant pas du drame qui vient de se dérouler, n'est jamais revenu au ranch après avoir goûté à la vraie liberté. Il a rejoint les troupeaux de chevaux sauvages de Camargue.

2^{ème} acte - l'héritage

Monsieur le Maire, prévenu par le facteur qui avait par hasard assisté à la scène, a immédiatement télégraphié la triste nouvelle aux quatre enfants de Monsieur Gaston et en a profité pour les convoquer dans son bureau pour la lecture du testament. Le rendez-vous est pris pour le lendemain, juste après les obsèques.

Le lendemain, les quatre enfants de Monsieur Gaston sont arrivés dans le bureau du maire. Ils sont assis côte à côte face à lui et ils arborent une mine tantôt joyeuse à cause de leurs retrouvailles, tantôt bien triste étant donné les circonstances. Monsieur le maire est lui-même tout aussi peiné car Gastounet était son ami. Pour une fois, le maire, d'habitude si jovial, adopte une attitude plus sérieuse et mieux adaptée à la situation. Après les condoléances, il annonce solennellement :

- **Le maire** - Madame et Messieurs, conformément à la loi je vais procéder à l'ouverture et à la lecture du testament que votre père m'avait remis hier.

Avec des regards exprimant plus ou moins l'avidité ou la tristesse, Marie, Jean, Paul et Henri fixent la main du maire qui ouvre lentement l'enveloppe. Au fond de lui-même le maire sourit car cette enveloppe n'a vraiment pas eu le temps de moisir au fond d'un tiroir, elle était encore sur son bureau. Cependant, il est un peu gêné car la colle utilisée par Monsieur Gaston n'étant pas complètement sèche, en extrayant la feuille, il la colle à l'enveloppe et il peine à la déployer à plat pour bien la lire.

Pour voir si Monsieur Gaston l'avait correctement rédigé, le maire lit d'abord rapidement en silence l'intégralité du testament. Les quatre enfants ne quittent pas des yeux le visage du maire et les mimiques de surprise qu'il exprime parfois les inquiètent plus qu'elles ne les rassurent. Ayant jugé la rédaction convenable, il recommence la lecture, mais cette fois, lentement et à intelligible voix (pour abrégé, les paragraphes relatifs à l'état civil réglementaire sont sautés pour ne laisser apparaître que ceux détaillant l'héritage) :

- **Le maire** - Parfait, tout cela me paraît correct, vous êtes prêts, écoutez bien, je commence la lecture !

« Je lègue à mes quatre enfants le seul bien dont je suis encore propriétaire, c'est-à-dire mon troupeau de chevaux et je le partage de la manière suivante :

- j'en lègue une **moitié** à ma fille Marie. Je la récompense plus que les autres car elle n'a pas ménagé ses efforts pour m'aider tous les jours à m'occuper des chevaux. Sans elle, je n'aurais pas pu en conserver quelques un. De plus elle possède une petite cour devant sa maison où les chevaux pourront brouter.*
- j'en lègue un **quart** à mon fils Jean. Il est venu moins souvent mais il a fait ce qu'il a pu pour m'aider étant donné qu'il habite plus loin. Compte tenu qu'il n'a pas de cour dans sa maison et que son travail à la compagnie de chemin de fer l'amène à rencontrer tous les propriétaires de ranch dont la propriété sera traversée par les rails, je suis sûr qu'il en trouvera un ayant la place pour accepter quelques chevaux de plus.*
- j'en lègue un **huitième** à chacun de mes fils Paul et Henri... »*

Henri se lève subitement et coupe la parole au maire. Monsieur le Maire est un peu surpris de cette attitude mais il s'y attendait un peu et pense qu'il va entendre une réflexion du genre « Je ne suis pas d'accord, il aurait dû partager l'héritage en 4 parts égales, pourquoi Paul et moi sommes désavantagés, nous ne sommes pas de mauvais fils pour mériter cela, et bla bla bla, et bla bla bla ». En fait il se trompe complètement :

- **Henri** - Monsieur le Maire pardonnez-moi de vous interrompre ainsi mais, en ce qui me concerne, les chevaux ne m'intéressent pas, donc, je refuse ma part d'héritage. Cela en fera plus pour ma sœur et mes deux frères. Maintenant je vous quitte immédiatement car j'ai juste le temps d'attraper la diligence du soir pour retourner à Arles et y prendre le train qui me permettra d'être de retour à Paris demain matin et ainsi reprendre le travail important que j'ai quitté hier précipitamment. Au revoir Monsieur le Maire. Mes chers frères et sœur, j'espère qu'on pourra se revoir bientôt en de meilleures circonstances.
- **Le maire** - C'est vrai, vous avez le droit de refuser l'héritage. Au revoir Henri et bon retour.

Les trois enfants restants et le maire se regardent à la fois surpris mais finalement satisfaits. On pouvait penser que la lecture du testament allait continuer. Cette impression a été de courte durée. A son tour Paul se lève brusquement l'air particulièrement inquiet :

- **Paul** - Attendez, il y a quelque chose qui me surprend. Vous avez bien dit que l'héritage n'est constitué que du troupeau de chevaux. Pourquoi le ranch et de l'argent ne sont pas mentionnés dans le testament ? J'aurais bien besoin d'argent pour faire réparer mon four à pain et ainsi m'éviter de faire cuire à grand frais le pain dans une autre boulangerie.
- **Le maire** - Paul, vous m'avez coupé la parole au moment où j'allais lire la suite qui répond justement à votre remarque. Donc je poursuis la lecture :

« Je précise que, comme je n'arrivais plus à m'occuper du ranch tout seul, en particulier à cause de mes absences répétées pour aller rendre visite à votre Maman à l'hôpital d'Arles et à cause du fait que je n'arrivais plus à remuer les grosses bottes de foin, j'ai été obligé d'embaucher du personnel que j'ai dû payer très cher pour qu'il fasse du bon travail. Très vite je n'ai plus eu assez d'argent pour faire face à ces dépenses et j'ai été obligé de vendre le ranch. Par chance, Monsieur le Maire, que je remercie infiniment, a trouvé un acheteur qui accepte de me louer mon propre ranch plutôt que de me mettre à la porte. J'ai pu ainsi continuer à m'occuper de mes chevaux et à proposer les ballades. Mais le loyer étant cher, petit à petit l'argent de la vente du ranch a fini par être épuisé... »

Jean se disant que, lui aussi, devait mettre sa touche personnelle dans cette discussion, se permet d'interpeller le maire :

- **Jean** - Monsieur le Maire, pour moi qui suis technicien, je comprends un peu, mais, en pensant à tous ceux qui ne sont pas forts en calcul, pourquoi Papa n'a pas écrit simplement combien de chevaux chacun de nous recevrait en héritage plutôt que d'utiliser ces mots barbares de « **moitié** », « **quart** » et, surtout, « **huitième** » ?
- **Le maire** - Décidément vous êtes bien tous impatients ; attendez la suite, votre père a encore écrit un paragraphe pour vous expliquer ses choix ; je le lis :

« Je précise aussi que, comme je ne sais pas exactement combien j'aurais de chevaux le jour où mon testament sera lu, j'emploie des termes de fraction (ou de division) qui seront valables quel que soit le nombre de chevaux. En effet, le nombre de mes chevaux peut toujours évoluer en plus ou en moins si, par exemple, une jument accouche ou si je suis obligé de vendre un cheval pour payer le loyer. Cette précision marque la fin de mon testament ».

Marie, qui jusqu'à présent, n'avait pas encore pris la parole, fait une annonce pertinente :

- **Marie** - Je pense que tout a été dit et que le moment est venu d'aller voir ces chevaux pour faire sur place la répartition entre nous trois. Monsieur le Maire amenez nous dans l'enclos de Papa afin que chacun puisse repartir avec sa part d'héritage.
- **Le maire** - Vous avez raison, Allons-y.

Le maire, Marie, Jean, et Paul sortent de la maison. Ils traversent la route puis la voie ferrée tout en s'excusant du dérangement auprès des ouvriers du chemin de fer qui finissent d'aménager le passage à niveau devant le porche de Monsieur Gaston. Ils rentrent dans la cour, contournent la maison et pénètrent dans l'enclos.

Dès que Marie est au milieu des chevaux, elle se rend compte que Galopin n'est plus là et qu'il va y avoir un gros problème. Elle réfléchit comment en parler à ses deux frères. Jean qui vient aussi de s'en apercevoir, ne lui laisse pas le temps de finir sa réflexion et ouvre le débat :

- **Jean** - Monsieur le Maire, je compte les chevaux, un, deux, trois, quatre, cinq, six et sept ; je ne me trompe pas, voyez-vous bien comme moi qu'il y en a **sept** ?
- **Le maire** - Oui, Oui.
- **Paul** - Et alors, où y a-t-il un problème ?
- **Jean** - Je ne suis pas fort en calcul, mais je sais bien que sept ne peut pas être divisé en moitié, en quart ou en huitième avec un résultat en nombre entier.
- **Le maire** - Hélas, je crois que Jean à raison car la moitié de sept c'est trois et demi (3,5), le quart de sept c'est un et trois quart (1,75) et le huitième c'est moins de un (0,875).
- **Paul** - Oh là là ! je ne rêve pas, cela signifie que moi qui n'ai droit qu'à un huitième, je n'aurais même pas un cheval en entier...
- **Jean** - Calmons-nous, la solution est simple. Il suffit que nous nous mettions d'accord pour répartir les chevaux d'une autre façon, de telle sorte que chacun de nous ait un nombre de chevaux entiers. Qu'en pensez-vous Monsieur le Maire ?
- **Le maire** - J'en pense que vis-à-vis de la loi nous n'avons pas le droit de modifier le texte écrit par votre père. Je suis maire et, compte tenu de la rigueur qui doit être la mienne, pour ne pas être puni par un tribunal, je suis obligé de respecter le testament. Il faut donc trouver une autre solution qui respecte bien les termes « moitié », « quart » et « huitième ».
- **Paul** - Alors je ne vois plus qu'une seule solution. Je m'explique : Par exemple, je considère la part de Marie ; elle a droit à la moitié de sept (3,5). Donc, elle prend 3 chevaux et on amène un autre cheval chez le boucher en lui demandant de le découper en plusieurs morceaux et de donner à Marie la moitié de la viande. Les morceaux qui restent...

Marie est horrifiée et n'en croit pas ses oreilles. D'un coup, très en colère, elle se dresse face à Paul :

- **Marie** - Paul, tu t'entends parler ! Es-tu devenu fou ? Si papa savait ça il t'aurait déshérité. Ses chevaux, c'était toute sa vie. Jamais il n'aurait accepté qu'on leur fasse du mal.
- **Jean** - Je vous en prie, tous les deux, calmez-vous, et arrêtez de vous chamailler ! Bien sûr on ne va pas envoyer un cheval chez le boucher.
- **Paul** - C'est désolant. Il n'y a donc pas de solution pour respecter le testament de Papa à moins d'être magicien. Qu'en pensez-vous Monsieur le Maire ?
- **Le maire** - Eh bien je ne suis pas magicien, mais j'ai une idée.
- **Marie** - Ah ! Nous vous écoutons avec attention.
- **Le maire** - Je pense que seul **le juge** de paix peut démêler ce genre de problème. Il m'est déjà arrivé de faire appel à lui pour des affaires apparemment inextricables et il avait toujours trouvé une solution satisfaisante.
- **Jean** - Et comment on le fait intervenir ce juge de paix.
- **Le maire** - Il n'y en a pas aux Saintes Maries-de-la-Mer, mais il y en a un à Arles. Je vais retourner chez moi pour lui télégraphier, en espérant qu'il pourra venir tout de suite.

Cinq minutes après, le maire revient à l'enclos et il annonce :

- **Le maire** - Le juge va venir mais son cheval est malade et il est obligé de venir avec un vieux cheval qu'on lui a prêté et qui n'avance pas vite. Il va certainement mettre plus d'une heure pour arriver. Je lui ai expliqué comment venir directement ici. Je vous préviens, bien qu'il traite les affaires très sérieusement, il a l'habitude de les présenter sur le ton de la plaisanterie.
- **Marie** - Nous l'attendons de pied ferme.

3^{ème} acte - le juge de paix

Après deux heures d'attente, le juge arrive enfin et pénètre dans l'enclos. Le maire fait les présentations.

- **Le juge** - Alors, messieurs-dames, expliquez-moi le problème.

Le maire explique toute l'histoire avec tous les détails et, en particulier, l'impossibilité de pouvoir partager les chevaux de l'héritage qui provoque de l'inquiétude et la mauvaise humeur des héritiers. Le juge regarde les chevaux qui sont autour de lui et éclate de rire.

- **Le juge** - Ah! Ah! Ah! Ah! Si toutes les affaires que j'ai eu à traiter avaient été aussi simples que celle-là...! Mais rassurez-vous, il y a une solution et je vous garantis que vous allez être tous contents et repartir avec la juste part de votre héritage et, bien sûr, avec des chevaux en bonne santé et, je vous le promets, en un seul morceau !
- **Marie** - Par quel tour de passe-passe allez-vous vous y prendre ?
- **Le juge** - Etes-vous bien d'accord sur le fait que, s'il y avait **huit** chevaux devant vous, il n'y aurait pas de problème pour faire le partage comme votre père l'a voulu ?
- **Jean** - Mais oui, enfin, mais nous voyons bien qu'il n'y en a que **sept**.
- **Le juge** - Ah non monsieur ! Je pense que vous n'y voyez pas bien ; il vous faudrait des lunettes.
- **Paul** - Pardonnez-moi Monsieur le juge, mais vous jouez avec nos nerfs, il faut arrêter de rigoler, on n'est pas venu ici pour jouer aux devinettes, alors dites-nous la solution.

→ **Avant de poursuivre la lecture, avez-vous deviné quelle solution va proposer le juge...?**

Le juge pense qu'il faut arrêter la plaisanterie et, avant de commencer son explication, il fait un geste en montrant du doigt son cheval qu'il avait attaché au portail de l'enclos quand il est arrivé.

- **Jean** - Monsieur le Juge, je vois bien que vous avez-là un cheval en bien piteux état et j'espère qu'il arrivera à vous ramener à Arles. Bon, revenons à notre affaire et à nos chevaux. Alors quel est la solution ?

En joignant le geste à sa parole, le juge ramène son cheval marron à côté des **sept** chevaux blancs.

- **Le juge** - Bon, maintenant qu'il y en a **huit**, on peut commencer le partage. Donc, une moitié pour...
- **Paul** - Oh là ! Oh là ! Attendez ! Je vous vois venir avec cette entourloupe et je peux vous dire qu'il est hors de question que je me retrouve avec votre mauvais cheval dans ma part d'héritage. De plus, il n'est même pas de race Camargue. Et puis, Monsieur le Juge, si on fait cela, vous n'aurez plus de cheval pour retourner à Arles et que direz-vous à celui qui vous l'a prêté ?
- **Le juge** - Je vous remercie de vous inquiéter pour moi, mais d'abord je ne vous ai jamais dit que je vous donnais mon cheval, et, je vous rassure, je ne rentrerais pas à pied à Arles.
- **Jean** - Allez-vous enfin nous expliquer ?
- **Le juge** - Bien sûr, mais, maintenant, vous ne me coupez plus la parole, sommes-nous d'accord ?
- **Marie** - C'est promis, Monsieur le Juge on ne vous interrompt plus.
- **Le juge** - Bon, je reprends, où en étais-je ? Ah oui ! Donc, une moitié pour vous Marie, prenez donc vos quatre chevaux Camargue ; maintenant il reste quatre chevaux, c'est-à-dire trois chevaux Camargue et le mien ; ensuite, un quart pour vous Jean, prenez vos deux chevaux Camargue ; maintenant il ne reste plus que deux chevaux, un Camargue et le mien ; et pour finir, un huitième pour vous Paul, prenez votre cheval Camargue ; et voilà, c'est fini.

Un long silence se passe. Marie, Jean et Paul restent debout, chacun à côté du groupe de chevaux qui représente sa part d'héritage. Ils se regardent les uns les autres, ne sachant que dire.

Marie a compris l'astuce et pense, à juste raison, qu'il ne faudrait pas que Galopin revienne maintenant car cela poserait un réel problème, sauf si Henri revenait sur sa décision de refuser sa part de l'héritage...

Paul, a bien le cheval Camargue auquel il avait droit et ne cherche pas à comprendre d'avantage.
Jean rompt le silence en premier :

- **Jean** - Et le cheval marron qui en hérite ?
- **Le juge** - Personne, je le reprends et je rentre à Arles avec, je vous avais bien dit que je ne rentrerais pas à pied. Au revoir messieurs-dames.
- **Le maire** - Je voudrais ajouter une dernière chose. Si vous ne voulez pas ou ne pouvez pas repartir avec vos chevaux, le propriétaire du ranch a fait une proposition très intéressante. Comme il appréciait particulièrement la gentillesse et la passion des chevaux de Monsieur Gaston, et qu'il souhaite que ces lieux continuent à perpétuer la tradition des promenades à cheval, il vous propose d'abord, si cela vous arrange de laisser temporairement vos chevaux dans cet enclos et de s'en occuper jusqu'à ce que vous preniez une décision, mais, surtout, il m'a dit que si l'un de vous souhaite lui vendre un ou plusieurs chevaux, ou même, si l'un de vous veut reprendre le ranch pour lui louer ou lui racheter, il est prêt à en discuter. Etes-vous satisfaits ?
- **Paul** - Je suis bien content de la solution proposée par Monsieur le Juge.
- **Jean** - Moi aussi, je suis satisfait, et merci Monsieur le Maire.
- **Marie** - Évidemment, moi aussi et transmettez également nos remerciements au propriétaire pour sa proposition.

FIN

Retour **le train de papi coco** : <https://letraindepapicoco.ovh/index.php/>

Retour **bonus** : <https://letraindepapicoco.ovh/index.php/bonus/>

Retour **divers bonus** : <https://letraindepapicoco.ovh/index.php/bonus/#div>

Retour **historiette** : <https://letraindepapicoco.ovh/index.php/bonus/#hite>

Page modifiée le 21/02/26 © Papi Coco 2002 – 2026
